

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 3

Résolutions adoptées à la 0137<sup>e</sup> séance  
tenue le 12 mars 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 9 avril 2019

E-0137-5.1 MODIFICATION DE LA POLITIQUE 10.48 SUR L'ACQUISITION DE BIENS, DE SERVICES ET DE SERVICES DE CONSTRUCTION  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-463

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-463** et son **annexe** déposés aux archives, autorise la modification de la politique 10.48 pour refléter les éléments suivants:

1. augmentation du seuil d'utilisation d'une demande d'achat de 3 000 \$ (taxes incluses) à 5 000 \$ (taxes incluses);
2. augmentation du seuil de préparation d'une demande d'achat pour les services fournis par une personne physique (honoraires professionnels) à 25 000 \$;
3. soumissionnaire unique pour les achats entre 5 000 \$ et 25 000 \$.

E-0137-5.2 CONVENTION DE BAIL POUR LE CENTRE DE CONSERVATION DES SCIENCES ET LA COLLECTION CLAUDE GINGRAS  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-464

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-464** déposé aux archives, **autorise:**

- la conclusion d'une convention de bail avec 4196236 Canada inc. pour des espaces situés au 9600 rue Meilleur à Montréal, d'une superficie locative d'environ 1 458,20 m<sup>2</sup>, pour une période de cinq (5) ans, **du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2024**. Le loyer total pour la durée du bail est de **847 801 \$**, incluant les taxes ristournées. L'option de renouvellement de cinq (5) ans, du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2029, est conditionnelle à l'obtention d'une résolution du Comité exécutif de l'Université lorsque le loyer aura été fixé pour la durée de l'option ;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, **M. Éric Filteau** et le secrétaire général, **M. Alexandre Chabot**, à signer la convention de bail à intervenir entre 4196236 Canada inc. et l'Université de Montréal et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0137-5.3 RÉVISION DU RECUEIL DES CONDITIONS DE TRAVAIL APPLICABLES AU PERSONNEL D'ENCADREMENT ADMINISTRATIF ET AU PERSONNEL PROFESSIONNEL NON-ASSUJETTIS AU PROTOCOLE DE L'ACPUM  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-457

Le Comité exécutif approuve la mise à jour du recueil des conditions de travail applicables au personnel d'encadrement administratif et au personnel professionnel non assujetti au protocole ACPUM, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-457** et ses **annexes** déposées aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 0137<sup>e</sup> séance  
tenue le 12 mars 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 9 avril 2019

E-0137-5.4 CONSORTIUM SANTÉ NUMÉRIQUE - ADOPTION DES STATUTS  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-458

Le Comité exécutif adopte les statuts du Consortium Santé numérique, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-458** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0137-6.1 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-455

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-455.1** déposé aux archives.

E-0137-6.2 CHAIRE CASAVANT EN NEUROPSYCHOLOGIE ET COGNITION MUSICALE -  
NOMINATION DE COTITULAIRES  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-459

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-459** et son **annexe** déposés aux archives, **nomme**:

- M<sup>me</sup> **Isabelle Peretz**, professeure titulaire au Département de psychologie, à titre de cotulnaire de la Chaire Casavant en neuropsychologie et cognition musicale, et ce, pour un quatrième mandat de cinq (5) ans prenant effet le 13 avril 2019 et se terminant le 12 avril 2024;
- M. **Simone Dalla Bella**, professeur titulaire au Département de psychologie, à titre de cotulnaire de la Chaire Casavant en neuropsychologie et cognition musicale, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans prenant effet le 13 avril 2019 et se terminant le 12 avril 2024.

E-0137-6.3 INSTITUT DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE ET EN CANCÉROLOGIE (IRIC) -  
NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-460

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-460** et ses **annexes** déposés aux archives, **nomme**:

- M. **Jean Royer** en tant que membre du conseil d'administration de l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC) pour un troisième mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022;
- M. **Jean-François Leprince** en tant que membre du conseil d'administration de l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC) pour un premier mandat d'une durée d'un (1) an débutant le 1<sup>er</sup> mars 2019 et se terminant le 28 février 2020.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 3

Résolutions adoptées à la 0137<sup>e</sup> séance  
tenue le 12 mars 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 9 avril 2019

E-0137-6.4 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-465

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-465** et ses **annexes** déposés aux archives:

**Au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) :**

- M. **Patrick Gogognon**, au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) comme membre régulier versé en éthique qui possède l'expertise, l'expérience et les compétences nécessaires aux travaux du CÉR sectoriel, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 12 mars 2019 et se terminant le 31 mai 2022;
- M<sup>me</sup> **Johane de Champlain**, au Comité d'éthique de la recherche clinique (CERC) comme membre substitut versée en éthique qui possède l'expertise, l'expérience et les compétences nécessaires aux travaux du CÉR sectoriel, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 12 mars 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

**Au Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC) :**

- M<sup>me</sup> **Amélie Maugère**, professeure adjointe à l'École de travail social, au Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CER-SC) comme membre ayant une expertise dans les domaines, les méthodes et les disciplines de recherche, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 12 mars 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

E-0137-6.5 OCTROI DE GRADES  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-461

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2017-A0016-0137<sup>e</sup>-461** à **461.2** déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolution adoptée à la 0137<sup>e</sup> séance – 2<sup>e</sup> partie  
tenue le 18 mars 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 9 avril 2019

E-0137-11 PARTENARIAT ENTRE L'USI ET COWATERSOGEA : PROJET DE SALUBRITÉ ALIMENTAIRE POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE POUR LE VIETNAM  
2019-A0016-0137<sup>e</sup>-462

Le comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0137<sup>e</sup>-462** déposé aux archives:

- approuve le dépôt, au nom de l'Université de Montréal, de la proposition de services en réponse à l'appel d'offres du *Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada* en vue de la réalisation du projet de coopération internationale «*Salubrité alimentaire pour la croissance économique (SAFEGRO)*»;
- approuve la conclusion, au nom de l'Université de Montréal, du Preliminary Teaming Agreement à intervenir avec CowaterSogema International Inc.;
- autorise le vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie, M. **Guy Lefebvre**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer les documents requis pour le dépôt de la proposition, le Preliminary Teaming Agreement, et, si la proposition est retenue, l'Accord de contribution avec le *Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada* et le Final Consortium Agreement, après que ceux-ci auront été visés par la Division des affaires juridiques.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot